



Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Réf. BDT/IEE/CYB/DM/355

Genève, le 6 septembre 2013

Administrations des pays suivants:
Burkina Faso, Cameroon, Cote d'Ivoire,
Madagascar, Mauritania, Mali, Senegal

Objet: **Atelier régional sur le thème "Stratégies nationales de cybersanté en vue d'améliorer l'état de santé des femmes et des enfants", Dakar (Senegal), 28-30 octobre 2013**

Madame, Monsieur,

Au vu de l'importance cruciale des Objectifs du Millénaire pour le développement, énoncés par les Nations Unies, et qui visent entre autres à réduire la mortalité infantile et à améliorer la santé maternelle (Objectifs 4 et 5), les Nations Unies ont établi une Commission de haut niveau chargée d'améliorer le suivi, la supervision et la transparence concernant la santé des femmes et des enfants. Cet organisme – la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant (<http://www.everywomaneverychild.org/resources/accountability-commission>) – créé en janvier 2011, a pour tâche de veiller à ce que les engagements pris pour améliorer la santé de la femme et de l'enfant soient honorés et que l'affectation des ressources soit la plus efficace possible, pour sauver des vies. L'une des dix recommandations formulées par la Commission encourage à "**innover en mettant les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de la redevabilité**". L'Organisation mondiale de la santé et l'Union internationale des télécommunications travaillent en partenariat pour faciliter la mise en application de cette recommandation.

L'utilisation des TIC au service de l'innovation contribue à améliorer la qualité des services et systèmes de santé; ainsi, elle facilite la surveillance de la mortalité maternelle et infantile, l'établissement de rapports sur les installations, l'administration et le partage des données, et l'amélioration de l'enregistrement des actes et statistiques d'état civil. Néanmoins, pour garantir le bon développement de ces services, il est nécessaire de mettre en place un environnement propice à la cybersanté, dans plusieurs domaines – politiques, gouvernance, ressources humaines et normes relatives à l'information en matière de santé – qui sont ceux où l'utilisation généralisée des TIC au service de la santé pose le plus de problèmes.

L'intégration des TIC dans les systèmes de santé reste un objectif à atteindre pour nombre de pays. L'expérience montre que mettre les TIC au service de la santé nécessite un engagement et une planification à l'échelle nationale si l'on veut utiliser au mieux les capacités existantes, tout en créant une base solide pour l'investissement et l'innovation. L'élaboration d'une stratégie nationale de cybersanté peut contribuer à atteindre les objectifs en matière de santé et de développement et, pour certains pays, constitue un progrès important sur la voie de la mise en oeuvre de recommandations telles que celles de la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant.

En vue d'apporter son appui à **l'utilisation des TIC au service de l'innovation pour améliorer l'information et la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant**, l'UIT, en collaboration avec l'OMS, invite un représentant de votre Ministère à participer à un atelier qui se déroulera à **Dakar (Sénégal), 28 au 30 octobre 2013**. L'objet de cet atelier est de faire mieux connaître les innovations dans le domaine de la

cybersanté qui permettent d'améliorer la santé de la femme et de l'enfant et de faire mieux comprendre les principales étapes de l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersanté.

Le représentant de votre pays devrait être, idéalement, un haut fonctionnaire de votre Ministère responsable des technologies de l'information et de la communication au service de la santé. Vous trouverez des informations sur cet atelier dans les annexes.

Une invitation analogue a été envoyée au Ministère de la Santé de votre pays par l'OMS/AFRO. Nous comptons que les représentants des deux ministères s'emploieront de concert à mettre les TIC au service de l'amélioration de la santé des femmes et des enfants.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous communiquer le nom de votre représentant qui participera à cet atelier avant le **30 septembre 2013**. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire d'inscription ci-joint en Annexe 5 et le renvoyer, une fois scanné et signé, à M. Getachew Sahlu, courriel: getachew.sahlu@itu.int.

Si vous avez besoin d'un complément d'information, n'hésitez pas à contacter M. Getachew Sahlu, à l'adresse: getachew.sahlu@itu.int.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de rencontrer le participant de votre pays à cet atelier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Annexes: 3

ANNEXE 1

Informations sur l'atelier sur le thème "Stratégies nationales de cybersanté en vue d'améliorer l'état de santé des femmes et des enfants", Dakar (Sénégal), 28 - 30 octobre 2013

Le principal objectif de cet atelier est de réunir des parties prenantes de ministères de la santé et des TIC, de faire mieux connaître les innovations dans le domaine de la cybersanté qui permettent d'améliorer la santé de la femme et de l'enfant et de faire mieux comprendre les principales étapes de l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersanté.

Objectifs spécifiques

- 1) Recenser et présenter les **innovations en matière de cybersanté** qui permettent d'améliorer la santé de la femme et de l'enfant.
- 2) Faire mieux comprendre aux participants comment utiliser le kit pratique pour une stratégie nationale de cybersanté, mis au point par l'OMS/UIT, et tirer des enseignements de l'expérience d'autres pays pour contribuer à élaborer au niveau national des stratégies éclairées.

Résultats attendus

- Meilleure connaissance du rôle des TIC dans la prestation de solutions efficaces en matière de cybersanté, plus particulièrement concernant la santé de la femme et de l'enfant.
- Renforcement des capacités humaines et institutionnelles au niveau de l'Etat, pour mener à bien l'élaboration et la planification d'une stratégie nationale de cybersanté.

Lieu

L'atelier, qui aura lieu à l'Hôtel Terroou-Bi, Dakar (Sénégal), débutera à 8 h 30. Les participants recevront en temps utile des informations détaillées sur les dispositions pratiques.

Langue

L'atelier se déroulera en français seulement.

Programme de l'atelier

On trouvera en **Annexe 3** un projet de programme.

Contact

Getachew Sahlu
 Conseiller principal,
 Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique
 Addis Abeba, Ethiopie
Getachew.sahlu@itu.int

Bourses

L'UIT-T octroiera, en nombre limité, des bourses partielles, dans les limites des ressources budgétaires disponibles, à **un participant de chaque pays remplissant les conditions requises**. Les pays susceptibles de bénéficier d'une bourse sont ceux qui figurent parmi les pays visés par la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant, à savoir les pays suivants: Burkina Faso, Cameroon, Cote d'Ivoire, Madagascar, Mauritanie, Mali, Senegal. Ce participant doit être dûment autorisé par l'Administration de son Etat Membre. Une bourse au maximum peut être attribuée par pays, mais le nombre de délégués par pays n'est pas limité, pour autant que les dépenses des délégués supplémentaires soient prises en charge par le pays en question. Il est demandé aux participants candidats à l'obtention d'une bourse de bien vouloir remplir le **formulaire de demande de bourse** de l'**Annexe 4** et de le renvoyer à

l'UIT par **courriel** (bdtfellowships@itu.int) ou par **télécopie** (+41 22 730 5778) **avant le 30 septembre 2013 au plus tard.**

Visas

Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, au Sénégal, sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu auprès de l'ambassade du Sénégal dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

ANNEXE 2:

Informations de référence

Les TIC et la cybersanté au service de l'amélioration de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant

Alors qu'approche à grands pas l'échéance de 2015 fixée par les Nations Unies pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, il devient urgent de faire en sorte que les pays qui tardent toujours à atteindre ces objectifs bénéficient de toutes les ressources existantes, qui doivent être utilisées dans leur totalité et aussi efficacement que possible. Les participants à l'atelier analyseront le rôle que peuvent jouer les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer la transparence et la redevabilité dans le domaine de la santé de la femme et de l'enfant. Lorsqu'elles sont mises en oeuvre dans le cadre d'une stratégie nationale concertée de cybersanté, ces technologies deviennent des outils extrêmement utiles pour le système de soins de santé, permettant aux décideurs, aux professionnels de santé et aux patients d'améliorer la qualité des soins de santé proposés aux mères et aux enfants.

Cet atelier présentera un aperçu de la contribution des TIC et de la cybersanté à l'amélioration de la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile dans les grands domaines dont traite, dans ses recommandations, la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant. Ces domaines sont très variés: enregistrement des naissances et des décès, collecte de données sur les indicateurs de santé, suivi des ressources et pactes nationaux ou encore surveillance des résultats et des ressources.

Kit pratique OMS/UIT pour une stratégie nationale de cybersanté

Au quotidien, la santé est tributaire des informations et des communications et, de plus en plus, des technologies qui les rendent possibles, à tous les niveaux et dans chaque pays. Il en va de même pour la prestation de soins, le déploiement du personnel, la gestion des programmes ou la conduite de recherches. L'Organisation mondiale de la santé et l'Union internationale des télécommunications ont mis au point un kit pratique pour une stratégie nationale de cybersanté (<http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/e-health/NeHSToolkit/intro.phtml>) en vue de d'aider les pays à tirer directement profit des investissements consentis dans le secteur de la cybersanté. L'un des principaux objectifs de cet atelier régional est de permettre aux participants de planifier la création et le suivi de programmes nationaux qui déboucheront sur l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersanté fondée sur l'utilisation de ce kit pratique.

Cet atelier aidera les participants à mieux utiliser le kit pratique OMS/UIT pour une stratégie nationale de cybersanté. Ce document établit un cadre et une méthode pour l'élaboration d'un projet national de cybersanté, un programme d'action et un cadre pour le suivi. Cette ressource peut être utilisée par tous les Etats qui mettent en place ou réactivent une stratégie nationale de cybersanté, quel que soit l'état actuel de la cybersanté dans le pays. Il s'agit d'un guide pratique détaillé et donnant des instructions pas à pas, conçu principalement pour être utilisé par les ministères et organismes publics compétents, en particulier les ministères de la santé et ceux des technologies de l'information et des communications.

Ce kit pratique est très complet, mais ne doit pas nécessairement être appliqué dans son intégralité. Les Etats et leurs ministères peuvent l'adapter à leurs politiques, ressources et besoins nationaux, ainsi qu'aux attentes de leurs ressortissants. Ils peuvent choisir, améliorer et développer les parties qui leur conviennent le mieux et créer leur propre projet de cybersanté. Néanmoins, toutes les composantes d'une stratégie bien structurée devront être prises en compte, même s'il n'est pas nécessaire dans tous les cas de travailler en profondeur sur chacune.

Avant l'atelier, il est demandé à tous les délégués d'envoyer à l'organisateur de la rencontre un bref document récapitulatif :

- Les 3 principaux problèmes que posent les questions stratégiques de cybersanté dans leur pays.
- Les 3 grandes questions stratégiques dans le domaine de la cybersanté qu'ils aimeraient apprendre à résoudre grâce à l'utilisation du kit pratique.

Au cours de l'atelier, même si le kit pratique contient une grande quantité de conseils et d'indications détaillés, le dosage entre présentation et activités interactives dans le cadre de chaque session peut être adapté aux expériences et aux attentes des participants. Pendant les pauses prévues pendant la journée, il sera possible de nouer des contacts en réseau informels, et un bilan sera dressé à l'occasion de la séance finale de l'atelier. Les informations en retour seront très utiles pour nous permettre d'améliorer graduellement les documents de l'atelier.

Après l'atelier, les participants devraient avoir une idée claire de ce que recommandent les bonnes pratiques, de ce que seront leurs priorités et des étapes à suivre dans l'établissement de programmes pour l'élaboration d'une stratégie de cybersanté à l'échelle nationale.

ANNEXE 3

Atelier sur le thème "Stratégies nationales de cybersanté en vue d'améliorer l'état de santé des femmes et des enfants", Dakar (Sénégal), 28 - 30 octobre 2013

Programme provisoire**28 octobre****Matin**

Accueil et introduction

Les TIC et la cybersanté au service de la santé de la femme et de l'enfant

Après-midi

Présentation du kit pratique pour une stratégie nationale de cybersanté; contexte national de la cybersanté

Gestion du processus; gouvernance; collaboration avec les parties prenantes

29 octobre**Matin**

Comprendre le contexte national et les composantes de la cybersanté

Elaborer un projet de départ et définir les composantes nécessaires sur le plan de la cybersanté

Après-midi

Elaborer des lignes directrices pour la cybersanté; plans d'action intégrés

Cadre pour le suivi et l'évaluation de la cybersanté; indicateurs et gouvernance

30 octobre**Matin**

Planification de la cybersanté à l'échelle nationale: analyse des projets et accompagnement individuel

Après-midi

Planification de la cybersanté à l'échelle nationale: analyse des projets et accompagnement individuel

(suite)

Conclusions et clôture